

LA VIE SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DES ATHLÈTES PENDANT ET APRÈS LE SPORT DE HAUT NIVEAU

PAT MCQUAID

Représentant FI • UCI - Union Cycliste Internationale



TEXTE ORIGINAL EN ANGLAIS

C'est avec grand plaisir que j'ai accepté l'invitation à parler de cette question: «La vie sociale et professionnelle des athlètes pendant et après le sport de haut niveau.»

Toutefois, avant de commencer, j'aimerais remercier toutes les fédérations qui ont contribué au débat d'aujourd'hui par la correspondance qu'elles m'ont adressée. Bien sûr, étant donné le temps limité qui m'est imparti, je ne peux aborder tous les sujets mentionnés et je vous prie de m'en excuser. Toutes les personnes qui ont apporté leur contribution ont soulevé des questions importantes et ont proposé des solutions très intéressantes. Je suis impatient de connaître leurs commentaires dans quelques minutes.

J'aimerais ajouter que je ne m'exprime pas seulement en tant que président de l'Union Cycliste Internationale (UCI), mais aussi en tant que vice-président de l'Association des fédérations internationales des sports olympiques d'été (ASOIF). Le thème de cette séance concerne tous les sports de différentes manières et à des degrés divers.

Pour revenir au thème de la séance, je pense et je suis sûr que vous conviendrez avec moi que les athlètes doivent être au cœur de nos préoccupations. N'oublions pas que ce sont eux avant tout qui écrivent l'histoire du sport.

L'athlète est l'élément clé de tous les sports, mais il est relativement fragile: nous savons tous que sa carrière est courte, parfois très courte. Elle ne représente en fait qu'une brève période de sa vie. Seule une minorité trouvera immédiatement du travail — ou n'aura même pas besoin d'en trouver — après avoir cessé sa carrière sportive. La grande majorité doit se frayer un chemin dans un environnement qui lui est souvent étranger et dans lequel elle aura un nouveau rôle à jouer; un rôle auquel, bien souvent, elle n'a malheureusement pas été préparée.

La vie du sportif professionnel lui confère un statut spécial qui peut le conduire à être isolé dans la «vie réelle», tant sur le plan social qu'économique.

La vie sociale de l'athlète présente souvent certaines caractéristiques, à savoir :

- une interaction sociale qui se réduit pratiquement à son environnement sportif (coéquipiers, entraîneurs, etc.),
- une exposition médiocre au monde extérieur (manque de temps, manque de motivation, etc.),
- un environnement qui peut avoir tendance à le traiter comme un enfant, à le protéger du stress de la «vie réelle»,
- un mode de vie particulier (beaucoup de voyages et nombre de contraintes spécifiques à l'environnement des sports d'élite).

Sa vie professionnelle, quant à elle, présente souvent certaines spécificités, à savoir:

- concentration, et on le comprend, sur sa carrière sportive (surtout chez les sportifs professionnels).
- aucun investissement important dans son emploi (ce qui est souvent le cas des sportifs semi-professionnels qui ont un travail partiel uniquement pour subvenir à leurs besoins; cette situation est très fréquente pour nombre de sports).

Après avoir évolué dans ce contexte, l'athlète est souvent mal préparé à affronter les défis d'une nouvelle vie, qui inclut également son intégration dans la société. Le risque est grand que le décalage entre les capacités de l'ex-athlète et les contraintes de la «vie normale» porte un coup fatal à ses espoirs de réussite, une fois sa carrière sportive terminée.

N'oublions pas que quand un athlète est au sommet de la gloire, tous sont ses amis; c'est le moment pour lui de planifier, de tirer parti de la situation pour envisager le futur. En tant que fédérations, nous devons aider tous les athlètes dans ce processus car ce sont eux nos futurs ambassadeurs.

C'est à ce niveau que nous, Fédérations Internationales (FI), devons agir. Promouvoir et développer nos sports, c'est autant donner à nos sportifs l'opportunité de réussir dans leurs vies ordinaires que leur offrir la chance de devenir des champions dans la discipline de leur choix.

Notre capacité à agir dans ce domaine n'est pas négligeable, mais elle est assez limitée. C'est pourquoi il est judicieux de collaborer avec d'autres parties concernées telles que les Comités Nationaux Olympiques (CNO), les fédérations nationales et les groupes dédiés à cette question comme la World Academy of Sport, qui, à son tour, peut travailler avec les autorités nationales.

Les mesures que nous mettons en œuvre pour encourager l'intégration de l'athlète dans la société doivent, pour être efficaces, s'appliquer aussi bien durant sa carrière sportive que durant la phase de transition entre celle-ci et le reste de sa vie, et peut-être même au début de sa nouvelle carrière.

Je ne veux pas m'engager plus sur ce terrain vu que c'est le thème de la prochaine discussion, mais je pense qu'il est utile de citer



quelques mesures qui peuvent permettre aux athlètes de corriger les effets pervers du sport professionnel et encourager l'intégration des sportifs dans le monde de l'emploi. Ces deux aspects sont du reste complémentaires.

- Durant la carrière sportive de l'athlète: lui offrir des cours en mesure de l'aider à bien s'intégrer dans son environnement. Par exemple, des cours qui développent ses compétences sociales telles que la communication, l'apprentissage de langues étrangères, l'éducation sur le Mouvement olympique. À l'UCI, nous avons créé l'Académie de l'UCI, qui est chargée de prendre de telles initiatives. Je sais que la FI de Judo a mis en place un programme de ce type pour les anciens athlètes.
- De même, durant sa carrière sportive, le faire bénéficier du soutien des autorités sportives afin qu'il puisse faire des études (toutes les dispositions nécessaires étant prises).
- Durant sa carrière sportive, et en prévision de la période de transition: mettre en place des plans d'épargne (ou des plans de solidarité) et des assurances obligatoires.
- Après sa carrière sportive: lui proposer un emploi au sein de la famille sportive (par exemple comme entraîneur, pour autant qu'il ait les qualifications reconnues) et dans l'administration des sports.
- S'assurer que nos entraîneurs, qui sont les conseillers d'un grand nombre d'athlètes, soutiennent de telles initiatives.